



DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES
INSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (DAGIJ)
1 Chemin du Thil – CS 52 501
80025 AMIENS CEDEX 1
affaires.generales@u-picardie.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2019
Relevé de décisions

Nombre de présents : 23/36

Nombre de présents ou représentés : 27/36

- Le compte rendu du conseil d'administration du 13 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité (1 abstention) ;
- Le compte financier 2018 est approuvé à l'unanimité (4 abstentions) ;
- Les sorties d'inventaire sont approuvées à l'unanimité ;
- La tarification et exonération de la formation continue est adoptée à l'unanimité ;
- La tarification du diplôme Enjeux et Pratiques de la Coopération Intercommunale est adoptée à l'unanimité ;
- La demande de financement dans le cadre de l'appel à projet « se former dans l'enseignement supérieur » est autorisée à l'unanimité ;
- La demande de subvention FEDER pour le financement du dispositif PEPITE est approuvée à l'unanimité ;
- Les statuts de la Fondation sont adoptés à l'unanimité ;
- Les statuts du service commun de la formation continue (SFC) sont adoptés à l'unanimité ;
- Les statuts du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) sont adoptés à l'unanimité ;
- Les statuts du service de médecine préventive et de promotion de la santé sont adoptés à l'unanimité ;
- Les statuts généraux de l'UPJV, hors article 28, sont adoptés à l'unanimité (1 abstention) ;
- L'article 28 des statuts généraux de l'UPJV, est adopté la majorité absolue (2 voix contre).

Le **04 AVR. 2019**

Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne,

Pr. Mohammed BENLAHSEN

